

POINT SUR LA SITUATION APRÈS LE DRAME DE LA RUE D'AUBAGNE La ville de Marseille mobilisée face à l'urgence

ACTUALITÉ :

- **Retour du restaurant solidaire à la Cité des associations**

Après avoir été exceptionnellement transféré au Gymnase Ruffi (93 rue Ruffi 3^e) en raison des différentes manifestations en centre-ville ce jour, le restaurant solidaire reprendra ses quartiers dès demain à la Cité des associations – 93 La Canebière 13001 Marseille.

- **Déplacement d'un transformateur Enedis par mesure de sécurité**

A l'initiative d'Enedis et par mesure de précaution, un transformateur de 15 tonnes a été déplacé au croisement de la rue d'Aubagne et de la rue Moustier. Ce transformateur était situé dans la cave de l'immeuble du 2 rue Jean Roque. Il alimente plus de 1000 logements sur le secteur du centre-ville.

- **Ouverture d'une cellule de soutien psychologique supplémentaire**

Dans le cadre du suivi des personnes évacuées de la rue d'Aubagne, l'AVAD, en partenariat avec la ville de Marseille et la Préfecture des Bouches du Rhône, a été mis en place un dispositif gratuit et confidentiel de soutien psychologique pour les personnes affectées par les événements de la rue d'Aubagne et les personnes réintégrant leur logement.

Un accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h sur rendez-vous, à la mairie des 1^e et 7^e arrondissements – 61, La Canebière

Contact et prise de rendez-vous au 06 32 10 12 67 ou auprès des intervenants de l'AVAD à l'Espace d'Accueil des Personnes Évacuées (EAPE) au 2 rue Beauvau, Marseille 1^{er} arrondissement, au 06 32 87 18 62.



ÉVACUATION

Nombre d'immeubles évacués :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **25 immeubles actuellement évacués**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **168 immeubles actuellement évacués**
- **Total : 193 immeubles actuellement évacués**

Afin d'éviter d'éventuels actes de malveillance, la ville de Marseille ne souhaite pas diffuser aux médias, la liste des immeubles évacués.

Nombre de personnes évacuées :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **416 personnes actuellement évacuées**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **1 180 personnes actuellement évacuées**
- **Total : 1 596 personnes actuellement évacuées**

Nombre d'immeubles réintégrés (hors périmètre Aubagne): 31

Une procédure pour récupérer ses effets personnels

Désormais, les personnes évacuées sont directement contactées par leur syndic, lui-même saisi par la Ville de Marseille sur la base d'une liste d'adresses visitables. Une proposition de rendez-vous leur est faite afin qu'elles puissent récupérer leurs effets personnels. Cette visite sera organisée en lien avec les services municipaux qui accompagneront les personnes sinistrées.



HÉBERGEMENT

La ville de Marseille héberge aujourd'hui :

- Périmètre de la rue d'Aubagne : **261 personnes**
- Périmètre hors rue d'Aubagne : **1018 personnes**
- **Total : 1 279 personnes**

Toutes les personnes sont hébergées dans **31 hôtels de la commune.**



RELOGEMENT

La convention qui lie désormais la Ville de Marseille, l'Etat et l'association Soliha Provence, reconnue d'intérêt général dans le domaine de la solidarité en faveur de l'Habitat, confie à cette dernière une mission de maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale visant à accueillir, évaluer et favoriser le relogement d'urgence, prioritairement temporaire, des ménages marseillais ayant été évacués de leurs habitations depuis le 5 novembre.

Soliha accueillera à titre temporaires les ménages identifiés et dont le logement est temporairement ou définitivement interdit d'occupation par arrêté de police spéciale du Maire ou du Préfet en matière d'habitat.



SIGNALEMENTS ET ARRÊTÉS

Depuis le 5 novembre 2018 :

- **963 signalements** enregistrés par la ville de Marseille,
- **783 visites effectuées** par les services municipaux compétents
 - **126 dossiers ont été clôturés après la visite du technicien et la levée de doutes**
 - **367 visites** effectuées sans évacuation pour lesquelles une suite technique sera donnée autre qu'un péril imminent.

Sur les 783 visites effectuées, 493 visites n'ont pas abouti à une procédure de péril grave imminent, soit près de 63 %.

- **143 requêtes de visite** auprès du tribunal administratif,
130 expertises menées,
94 rapports d'experts transmis aux services et en cours d'exploitation.
- **69 arrêtés de périls** pris par le maire de Marseille,
- **55 arrêtés de police générale** établis.

Au cours des 3 dernières années (jusqu'en octobre 2018), **226 arrêtés de péril** ont été pris par le maire de Marseille - dont 91 en 2018, 57 en 2017, 43 en 2016 et 35 en 2015 - dont l'ensemble concerne des habitations privées.

Conformément à la réglementation, **tous les arrêtés pris ont été notifiés aux propriétaires et aux syndicats des copropriétaires, responsables des lieux, afin que les travaux soient réalisés dans les délais prescrits.**



RESTAURANT SOLIDAIRE DE LA CITE DES ASSOCIATIONS

Au total, 8440 repas chauds ont été distribués depuis l'ouverture du restaurant solidaire le 10 novembre au soir.



ESPACE D'ACCUEIL DES PERSONNES EVACUEES

L'EAPE a ouvert ses portes lundi 19 novembre 2018, au 2 rue Beauvau (1^{er} arrondissement). **Depuis son ouverture, l'EAPE a reçu plus de 3284 personnes.**

L'Espace d'accueil des personnes évacuées accueille les familles **du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, et le samedi de 9 heures à 13 heures.**

Une vingtaine de professionnels de différents services publics seront présents sur place (habitat, logement, assurances, jeunesse...) chaque jour.

Pour l'heure, ce site n'est pas accessible aux médias.

L'ensemble des actions citées sont entièrement prises en charge par la ville de Marseille.

Ces données sont susceptibles d'évoluer à tout moment.